

La régie ne réagie pas à nos plaintes

Par zaafrane, le 09/06/2009 à 10:12

Bonjour,

En faite je vous fait part de mes problèmes parce que j'ai l'impression que la régie qui s'occupe de ma résidence s'enfoui complètement de nos plainte, dans l'immeuble ou je réside on a un ascenseur qui tombe frai camant en panne : une à deux fois par semaine .Cette semaine par exemple il s'est arrêté samedi en pensant qu'il sera réparé dans 2 jour j'ai rien dit mais voilà j'ai appelé la régie et le constructeur de l'ascenseur (qui sont responsable de l'entretient) lundi matin à 9 heure et les deux mon bien précisé qu'ils vont s'on occuper, de plus je leurs ai bien précisé que dans notre immeuble il y a des femmes qui sont en sainte et pour prendre les escalier se n'ai pas pratique et non conseillé par les docteurs, mais voilà on et mardi et toujours personnes qui a intervenu sans oublier que j'ai rappeler le services entretient une deuxième fois lundi après midi à 17 heure. Je rajoute encore que dans notre résidence on a un espace vert accessible avec l'ascenseur ou par une porte dont tout le monde a la clé hier il s'est avérer que la serrure a était changer sans nous prévenir et on n'a pas la clé.

Avec tout cela je voudrais savoir si on peut porter plainte contre cette régie surtout quel n'arrête d'augmenter ses charge tout les années, Merci d'avance.